



Légende : Délimitations maritimes

Lignes de base droites	
Limites exterieure de la mer territoriale (12M)	
Limites exterieure de la zone contigüe (24M)	
Limites exterieure de la zone économique exclusive (200M)	
Délimitation maritime établie par un accord entre Etats	
Limite d'espace maritime revendiquée par la France sans accord	
Limites extérieures du plateau continental (200M)	